

Compte rendu de la réunion du 27 septembre 2013 à 20h

L'an deux mil treize, le 27 septembre 2013, à 20h00, le conseil municipal de POMMERA légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien Senaux.

Étaient présents : les conseillers en exercices sauf Sabathes C, Leroy B, Dufour E (excusés).

Delib FDE:

La Fédération Départementale d'Énergie du Pas de Calais modifie ses statuts et souhaite que le conseil municipal donne son approbation, (le document et les nouveaux statuts sont consultables en mairie), après lecture, les Conseillers présents donnent leur accord et Monsieur Senaux Fabien, Maire, est nommé délégué afin de représenter la commune lors des réunions.

Taux pour les impôts 2014:

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la non augmentation des taux des impôts, (part communale), pour 2014, cette modification devant être votée avant le 01 octobre 2013,

Fête de Noël:

la fête de Noël aura lieu le samedi 14 décembre 2014 à 15h30, une demande d'inscription va être distribuée aux familles début octobre afin d'acheter des cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans **présents et inscrits,**

Terrain Lecat:

les démarches pour l'achat du terrain de M. Lecat vont être lancées courant octobre auprès du notaire, les travaux envisagés seront effectués plus tard, les subvention n'étant pas accordées.

Divers :

Une demande auprès de certains riverains va être faite afin qu'ils élaguent leur haie qui gênent les fils d'EDF,

Une demande auprès des enfants de Mme Boucher Lucie va être faite pour qu'ils procèdent au nettoyage du terrain attenant à la maison de M. Auguet,

L'EI va être sollicitée afin de changer des ampoules.

Rythmes scolaires

M. Dhinaut Michel a fait un compte rendu de la réunion sur les rythmes scolaires. A partir de la rentrée 2014/2015, il faudra mettre en place le dispositif, la commune doit donc prévoir cette mise en place, une concertation va donc avoir lieu rapidement entre les conseillers, les institutrices et des représentants du conseil de Mondicourt.

à 21h34 la séance est levée.